



Rugby Club Metz Moselle
Challenge Julien Lajoie

Samedi 4 mai 2019 / 09H00-18H00 / METZ
RC Metz Moselle / Stade de la Grange-aux-Bois

Tournoi International de Rugby-Minimes

16^e Challenge Julien Lajoie

Jeu à XV | 16 équipes | 3 terrains

- › Entrée libre
- › Parking à proximité
- › Restauration sur place
- › Convivialité du cadre

www.metz-rugby.fr/CJL/2019

Super Challenge de France

1961 R C METZ

Parrainé par Rugby Club Toulonnais

RCT



Rugby Club Metz Moselle

Stade de Rugby de La Grange-aux-Bois - rue de La Grange-aux-Bois - 57070 Metz - France

Association Sportive loi 1908 inscrite au Tribunal d'Instance de Metz

Code FFR : 4104L - Président : Hubert Barth - Site Web : www.metz-rugby.fr/CJL - Courriel : CJL@metz-rugby.fr



Sommaire

N° de page

Affiche du Challenge Julien Lajoye 2019	1 ^{ère} de couverture
Sommaire	3
Présentation.....	4
Le mot du président	5
Programme de la journée du samedi 4 mai 2019	5
Les institutionnels et nos partenaires.....	6
Partenaires institutionnels.....	6
Partenaires privés.....	6
La confiance des institutionnels, le soutien des partenaires	7
L'aspect affectif du tournoi	7
Géolocalisation du Challenge Julien Lajoye	8
Région Grand Est	8
Département de la Moselle (57)	8
Ville de Metz	8
Rugby Club Metz Moselle.....	9
Equipes engagées	10
Qualification	11
Règlement sportif.....	12
Charte SCFR - Challenge Espoir	15
Coordonnées	4 ^e de couverture



Présentation

Bienvenue au Challenge Julien Lajoie 2019 !

Le samedi 4 mai 2019 de 9 heures à 18 heures, l'Ecole de Rugby du Rugby Club Metz Moselle organise le 16^e Challenge Julien Lajoie sur les terrains de Rugby, rue de La Grange-aux-Bois à Metz.

Parrainé par le Rugby Club Toulonnais, le Challenge Julien Lajoie 2019 est une étape inscrite au calendrier 2018 / 2019 du Challenge Espoir organisé par le Super Challenge de France - Midi Olympique. Il concerne la catégorie Minimes, moins de 14 ans (M14) et moins de 15 ans Féminines (M15F) et se joue à XV :



- l'épreuve lorraine offre aux deux meilleures équipes françaises qualifiables, une place pour la finale nationale du Challenge Espoir 2019 organisée par le Rugby Club Metz Moselle (Ligue Régionale Grand Est de Rugby) qui se joue à Metz le 15 juin 2019 ;
- le challenge est régi par le cahier des charges du « Super Challenge de France de Rugby » et le règlement mentionné puise sa base dans le « Rugby Digest 2018 / 2019 » M14 à XV ;
- le tournoi se déroule sur 1 journée avec la participation de 16 équipes, dont 2 étrangères ;
- les joueurs participant doivent être nés en 2005 ou 2006. Les joueuses participant doivent être nées en 2004 ou 2005 ou 2006. Joueurs et joueuses doivent être en possession de leur licence de rugby 2018 / 2019, le jour du tournoi ;

Le Rugby Club Metz Moselle est situé sur la commune de Metz dans la verdure, à l'Est de la ville, derrière le Parc des Expositions de Metz Métropole.

L'accès en véhicule à moteur est aisé. Pour les bus ou minibus des équipes, comme pour les visiteurs venus en voiture, un parc fermé et gardé est assuré pour la durée de la journée. Le parc des expositions est lui-même desservi par une ligne de tramway qui passe devant la gare de Metz et traverse toute la ville.

Nous disposons également de services de secours mobilisés spécifiquement pour ce tournoi et du Centre Régional Hospitalier (CRH) à proximité directe.

Votre accueil peut se faire par tous les temps, sous les intempéries ou la canicule, puisque le club dispose d'une tribune couverte et d'un grand club house bien aménagé. Le printemps lorrain est habituellement une belle saison et donc sans faire de prévisions météorologiques à long termes nous prévoyons une belle journée début mai où les jeunes sportifs pourront s'exprimer pleinement dans une ambiance de fête. L'entrée du complexe sportif est gratuite. La restauration sur place est assurée pour tous les spectateurs, petits et grands.

Le caractère international de cette organisation avec la venue d'équipes étrangères soumis au règlement de la FFR, alliée à la convivialité de la catégorie des minimes, vous fera assurément apprécier l'hospitalité lorraine.

Venez nombreux encourager votre équipe ou tout simplement Metz !

L'équipe d'organisation.



Le mot du président

Une nouvelle fois le RCMM organise son tournoi Majeur Annuel concernant son Ecole de Rugby et son Centre de Formation, le « LAJOYE » comme on dit dans notre jargon « Club ».

Cette manifestation perpétue le symbole, la tradition et la mémoire de ce que représente Julien.

Merci à tous les organisateurs de cette fête majeure et importante pour le RCMM.



Hubert BARTH
Président du Rugby Club Metz Moselle

Programme de la journée du samedi 4 mai 2019

Challenge Julien Lajoie - édition 2019

. 7:30 : Accueil des équipes

. 8:00 : Rendez-vous des équipes. Echange des documents administratifs et contrôle des licences

. 8:30 : Briefing règlement sportif et arbitral à la table de marque pour les éducateurs sportifs (au moins 1 par équipe) + arbitres de touches

>> **Crampons vissés interdits sur le terrain synthétique. Prenez vos dispositions !**

. 9:00 : **Début des rencontres de poules sur les 3 terrains - match de 2 x 7 minutes 30 secondes (phase de brassage)**

.12:00 : Pause-déjeuner étagée, prise en charge par le RCMM pour toutes les équipes

.13:30 : Photo générale si possible

.14:00 : **Reprise des rencontres (phase de niveau)**

.17:30 : Remise des prix devant la tribune, suivie du verre de l'amitié



Les institutionnels et nos partenaires

Merci pour leur soutien intangible.

Partenaires institutionnels



Partenaires privés



CL Développement
Immobilier d'entreprise



La confiance des institutionnels, le soutien des partenaires

Depuis la création du Challenge Julien Lajoie en 2004, il y a 16 ans, l'équipe d'organisation du tournoi reçoit la confiance des institutionnels et le soutien de nombreux partenaires, tels que la Ville de Metz, le Conseil Général de la Moselle (CG 57) devenu le Conseil Départemental de la Moselle (CD 57), le Conseil Régional de Lorraine dissout pour se changer en Conseil Régional Grand Est, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Moselle (DDJS 57) devenue la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Moselle (DDCS 57), ainsi que des instances sportives du rugby, le Rugby Club Metz Moselle (RCMM), Le Comité Départemental de Moselle de Rugby (CD 57 Rugby), le Comité Territorial de Lorraine de Rugby (CTLR) devenu La Ligue Régionale Grand Est de Rugby (LRGER) et la Fédération Française de Rugby (FFR).



Depuis l'origine le Challenge Julien Lajoie faisait partie des tournois officiels du Comité Territorial d'Alsace-Lorraine, puis en 2012 a pris une dimension nouvelle avec son inscription au Super Challenge de France - Midi Olympique.



Aujourd'hui le Challenge Julien Lajoie appartient au Tournoi Espoir, encadré par le Super Challenge de France.

Dans cette organisation prestigieuse, le Rugby Club Toulonnais est le parrain du Rugby Club Metz Moselle.

La qualité du plateau amène en Lorraine des équipes de régions plus traditionnellement de Rugby ; elle fait de ce tournoi un évènement régional et international de qualité, vecteur de promotion du Rugby auprès d'un maximum de jeunes, sur une terre où d'autres sports collectifs ont meilleure presse, comme le football et le handball.

L'aspect affectif du tournoi

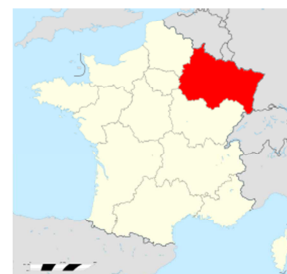
Le souvenir de Julien est toujours aussi présent et le Challenge qui porte son nom, s'installe dans la durée avec cette nouvelle édition 2019.



Géolocalisation du Challenge Julien Lajoye

Région Grand Est

Le Grand Est est une région administrative française résultant de la fusion des anciennes régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine et créée le 1er janvier 2016. Elle compte environ 5 560 000 habitants en 2015. Sa plus grande ville est Strasbourg qui est aussi le chef-lieu de la région.



La région a des fortes dimensions industrielles et agricoles. Sur le plan culturel, des traditions vivaces comme la fête de la Saint-Nicolas, le lapin de Pâques ou encore les Marchés de Noël sont communes à une partie importante de la population du Grand Est.

Sur le plan rugbystique, pour la saison 2018 / 2019, le Rugby Epernay Champagne et le Rugby Club Strasbourg Rugby jouent dans la même poule de Fédérale 2. Les clubs du FC Haguenau Rugby, le Club de Rugby d'Illkirch-Graffenstaden, le Rugby Club Metz Moselle, le Nancy Seichamps Rugby et le Rugby Club de Pont-à-Mousson évoluent quant à eux dans la même poule à 12 de Fédérale 3.

Département de la Moselle (57)

La Moselle est le département le plus peuplé de Lorraine. Il fait aujourd'hui partie de la région administrative « Grand Est ». Ses contours ont évolué au cours des nombreuses guerres qui se sont déroulées sur son sol depuis la révolution française, jusqu'à être rattachée à la Prusse de 1870 à 1918, comme les deux départements qui formaient la région Alsace.



Ville de Metz

Administrativement, Metz est la préfecture du département de la Moselle (57) et était aussi la préfecture de la région Lorraine jusqu'au 31.12.2015. Une situation de qualité et un site favorable expliquent le passé trois fois millénaire de Metz. En 2015, sa population s'élève à 120 000 habitants et son agglomération à environ 400 000 habitants pour finalement former une Métropole au 16.02.2017. Metz est la commune la plus peuplée de Lorraine. Metz occupe une position unique au croisement des grands axes européens de circulation.



Rugby Club Metz Moselle

Créé en 1961, le club de rugby de Metz évolue aujourd'hui en Fédérale 3. Son siège actuel et ses installations sont situés à l'est de Metz, dans le quartier de La Grange-aux-Bois, derrière le parc des Expositions de Metz Métropole.



Pour se rendre au club de rugby selon la direction d'où vous venez, faites un tour sur le site Web dédié au Challenge Julien Lajoye et télécharger les plans d'accès, dans la rubrique « Détails pratiques ».

ATTENTION

Tous les terrains de Rugby du Rugby Club Metz Moselle sont réunis au même endroit. Nous utilisons 3 terrains de Rugby pour le tournoi, dont un terrain synthétique et en plus une plaine d'entraînements. Le terrain synthétique est praticable uniquement en chaussures classiques, crampons moulés ou running. L'utilisation des crampons en fer, des crampons en aluminium et des crampons visés est interdite sur ce terrain synthétique.



Equipes engagées

Les équipes qui ont répondu présent au Challenge Julien Lajoie 2019 sont les suivantes :



Rugby Club Toulonnais



Aux'igennes
Toucy



Rugby-Verband
Baden-Württemberg e.V.
(Allemagne)



Centre Alsace



Rugby Epernay
Champagne



Club de Rugby
d'Illkirch-Graffenstaden



Olympique
Marcquois Rugby



Nancy Seichamps Rugby



Nord Alsace M14



Entente Nord Comtois XV



Stade Français
Paris Association



Union Sportive
Olympiades
Massif Central



Union Sportive
Ris-Orangis Rugby



Associazione Sportiva
Rugby Rovato
(Italie)



Strasbourg Alsace Rugby



Rugby Club Metz Moselle

Le tirage des poules a été effectué. Cf. le site Web sous le menu « Poules ».

Qualification

Super Challenge de France Espoir - Midi Olympique - saison 2018 / 2019
Formule à 16 clubs sur 1 jour



Poules du matin	4 poules de 4 équipes (poules A, B, C et D) 4 terrains (dimension jeu à XV) - par dérogation nous jouons sur 3 terrains
Poules de l'après-midi	4 poules de 4 équipes (poules E, F, G et H) 4 terrains (dimension jeu à XV) - par dérogation nous jouons sur 3 terrains
Qualification à l'issue des poules du matin	Poule E : les premiers de chaque poule du matin sont qualifiés pour le Challenge Principal (places 1 à 4) Poule F : les deuxièmes de chaque poule du matin sont qualifiés pour les places de 5 à 8 Poule G : les troisièmes de chaque poule du matin sont qualifiés pour les places de 9 à 12 Poule H : les quatrièmes de chaque poule du matin sont qualifiés pour les places de 13 à 16
Temps de jeu	Toutes les rencontres de la journée se jouent en 2 x 7 minutes 30 secondes (avec arrêt pour les transformations et blessures)
Classement final	Pas de rencontre de classement. Classement à l'intérieur de chaque poule de l'après-midi
Cas d'égalité matin poules A, B, C, D	Pour les poules du matin : 1. L'addition des cartons rouges puis jaunes sur l'ensemble de la matinée Pas de points terrains pénalisés au classement pour l'équipe 2. Egalité à deux clubs : nombre de points terrains entre les deux clubs concernés Egalité à trois clubs : (voir point suivant) 3. Goal-average sur l'ensemble de la poule 4. Plus grand nombre d'essais marqués sur l'ensemble de la poule 5. Plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble de la poule 6. En cas d'égalité, la commission de décision tranche
Cas d'égalité après-midi poules E, F, G, H	Pour les poules de l'après-midi : 1. L'addition des cartons rouges puis jaunes sur l'ensemble du tournoi Pas de point terrains pénalisés pour l'équipe 2. Egalité à deux clubs : nombre de points terrains entre les deux équipes concernées Egalité à trois clubs : (voir point suivant) 3. Goal-average sur l'ensemble de la poule 4. Meilleur classement du matin

MàJ au 01.10.2018.



Règlement sportif

- **HORAIRES :**

Les équipes doivent être présentes 30 minutes sur le terrain attribué avant le début des rencontres.
Une réunion d'avant rencontre obligatoire réunit un éducateur de chaque club avec le responsable du site.

- **AGES DES JOUEURS :**

Sont autorisés à participer au tournoi les joueurs nés en 2005 ou 2006. Les filles nées en 2004 ou 2005 ou 2006. Le joueur qui ne peut présenter sa licence n'est pas autorisé à participer au tournoi.

- **NOMBRE DE JOUEURS :**

Le nombre de joueurs obligatoire par équipe est de 23.

- **FEUILLES DE MATCHES :**

Elles seront déposées au responsable du site avec les licences des joueurs et des éducateurs Seules les licences des participants sont déposées et classées dans l'ordre inscrit sur la feuille.

- **CHANGEMENT DE JOUEURS :**

Le nombre de changements de joueurs est illimité pendant les temps de pause ou sur blessures. Le changement s'effectue par le centre du terrain après l'accord du chef de plateau.

- **EXPULSION**

CARTON BLANC

Tout joueur écopant d'un carton blanc est exclu cinq minutes. Il est alors remplacé. Pour un même joueur, un deuxième carton blanc équivaudra à la sanction d'un carton jaune. Pour un carton blanc, il n'y a pas d'incidence sur les cas d'égalité.

CARTON JAUNE.

Tout joueur écopant d'un carton jaune est exclu cinq minutes. Le joueur est alors remplacé. Pour un même joueur, un deuxième carton jaune dans des matches différents équivaudra à la sanction d'un carton rouge.

CARTON ROUGE

Tout joueur écopant d'un carton rouge est automatiquement exclu du match et suspendu pour le prochain. Il est alors remplacé. Pas de points de pénalités pour l'équipe. La Commission de discipline se réunit après la rencontre afin de déterminer la sanction finale.

FAUTE GRAVE

Agression sur l'arbitre ou autre comportement très grave : les fautifs sont exclus de la journée. La Commission de discipline statue.

ENTREE OU ENVAHISSEMENT DU TERRAIN

Tout joueur, éducateur, dirigeant, ou supporter envahissant le terrain suite à un incident sans autorisation du délégué entraîne « MATCH PERDU » avec sanctions éventuelles par la Commission de discipline. Un éducateur peut après accord du chef de plateau ou du délégué, pénétrer sur le terrain pour calmer le ou les joueurs de son équipe.

ABANDON DU TERRAIN

Toute équipe quittant le terrain avant la fin d'une partie et sans y avoir été invitée par les organisateurs pour force majeure aura match perdu avec -2 points. La commission du tournoi statue sur les décisions à prendre.

- **MAILLOTS (couleurs) :**

En cas de couleurs identiques, l'équipe la plus proche change de maillots. Aussi munissez-vous de 2 jeux de maillots de couleurs différentes.

Le joueur conserve, tout le tournoi, le numéro sous lequel il est listé même en cas de changement de couleur de maillot.

- **TERRAIN :**

Terrain de jeu normal.

- **COUPS DE PIEDS :**

Règle normale rugby à XV.



- **TRANSFORMATIONS :**

Tout de suite après l'essai, là où a été marqué l'essai (le temps de la transformation sera décompté).

- **DECOMPTE DES POINTS :**

Victoire : 4 points

Nul : 2 points

Défaite : 0 point

Abandon du terrain : -2 points

- **ARBITRAGE :**

L'arbitrage est assuré par deux « jeunes joueurs arbitres » à jour de leur passeport et de leur éducateur remplissant les conditions. (c'est l'équipe qui ne joue pas qui fournit les 3 personnes).

- **JUGES DE TOUCHE :**

Le rôle de juge de touche est impérativement assuré par un remplaçant et non par un éducateur ou par les arbitres si nombre nécessaire.

- **BANC DE TOUCHE :**

Ne sont admis sur le banc de touche que quatre éducateurs en possession de leur gilet. (Un carré délimite l'emplacement réservé aux 4 éducateurs. Ceux-ci devront être inscrits sur la feuille de match et avoir accès terrain).

Les arbitres, les délégués et chefs de plateau s'assurent de ces deux derniers points.

Tout joueur exclu doit rester pendant la durée de sa sanction auprès du chef de plateau.

- **TOUCHE :**

Gain du terrain : règles du rugby à XV.

Formation de l'alignement : règles du rugby à XV.

Pas d'aide au sauteur.

Lignes des hors-jeu des non-participants : règles du rugby à XV.

Remise en jeu rapide : règles du rugby à XV.

- **MELEE ORDONNEE :**

- joueurs et joueuses titulaires du passeport joueur de devant.

- mêlée éducative sans impact en formation 3+4+1.

- poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds d'une première ligne).

- talonnage autorisé.

- pas de possibilité de regagner le ballon.

- lignes de hors-jeu à 5 mètres.

- le ballon doit être joué sans délai.

L'éducateur-accompagnant donne les 3 commandements pour la mêlée éducative sans impact.

1. FLEXION – 2. LIEZ – 3. PLACEMENT

- le demi de mêlée introduit sans délai le ballon. L'éducateur-accompagnant intervient immédiatement en cas d'instabilité de la mêlée : CPF

- pour le 9 (demi de mêlée) adverse, règlement à XV Catégorie C.

- la mêlée n'est jamais rejouée.

- mêlée tournée ou quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable ou sécurité oblige, CPF en faveur de l'équipe ayant introduit le ballon en mêlée.

Si une équipe ne peut présenter le nombre suffisant de passeports « joueurs de devant » avant la rencontre ou en cours de rencontre, la rencontre se déroulera à effectif réduit.

- Equipe à effectif incomplet : obligation d'égalité numérique :

Mêlée à 7 = 3 - 4

Mêlée à 6 = 3 - 2 - 1

Mêlée à 5 = 3 - 2

Le minimum est de 11 joueurs pour une équipe.

En cas de match à effectif réduit, l'équipe aura ses rencontres de poule perdues avec -2 pts au classement et -10 au goal average.

Toute intrusion du terrain par tout joueur, éducateur, dirigeant, ou supporter sans autorisation du chef de plateau ou du délégué entraînera un rapport de la Commission de discipline.



- **CLUBS OU REGROUPEMENTS : (suivant directives FFR)**

Ne sont admis que les équipes de club ou en rassemblements reconnus officiellement par la FFR. Les Comités Départementaux seront invités à composer une équipe sans les joueurs des équipes présentes sur le tournoi et les équipes « pros ».

Munissez-vous de vos licences FFR, et de vos documents de regroupement de clubs.

Les licences UFOLEP ne seront pas admises. Tout parrainage est interdit.

Les organisateurs se réservent le droit de vérifier l'identité des participants, à tout moment du déroulement du tournoi.

- **SANCTIONS :**

Le joueur qui ne peut présenter les pièces exigées ci-dessus ne peut pas participer au tournoi.

- **FORFAIT D'EQUIPE :**

Le forfait tardif d'une équipe peut être compensé par une équipe invitée par le club organisateur.

En cas d'impossibilité de remplacement, si une poule ne présente pas 3 clubs une péréquation est faite.

Une commission de décision est constituée pour trancher toute(s) questions(s) relative(s) au déroulement du tournoi.

Une commission de discipline a toute latitude pour prendre des sanctions sportives en cas d'incident et transmettra un compte rendu à la FFR.

- **CONDITIONS POUR JOUER A XV**

Il est demandé de respecter le règlement concernant les obligations pour jouer à XV.

* Absence de « jeunes joueurs arbitres » à jour de leur passeport, de l'éducateur accompagnant.

* Manque de joueurs « passeport de devant » : Prêt de joueurs ou jeu en effectif incomplet en équilibre numérique.

Dans le cas où les obligations ne sont pas respectées : l'équipe fautive verra ses rencontres perdues.

MàJ au 31.08.2017.

- **Règle expérimentale**

Passage en force : Un joueur porteur du ballon ne doit pas percuter volontairement un adversaire arrêté.

Sanction : CPF. Pas de possibilité de choix de la mêlée.



Charte SCFR - Challenge Espoir

Club :

CHARTE Super Challenge de France - Challenge Espoir

Cette charte est valable pour la saison et est à renvoyer avant votre premier tournoi à :

par courriel :

alain.poeymiroo@wanadoo.fr

ou par courrier :

Alain POEYMIROO
19 Rue des Capucins
64300 ORTHEZ

Article 1 : Le responsable et le capitaine s'engagent à préparer l'équipe de façon éducative. Un représentant du Tournoi peut assister à la mise en condition et écouter les commentaires sur le terrain.

Article 2 : Chacun doit respecter l'arbitrage.

Article 3 : Seules 4 personnes licenciées FFR dont un éducateur diplômé sont autorisées à occuper la zone réservée au bord du terrain. Aucun éducateur ne doit se trouver le long de la touche côté opposé. Un éducateur sera porteur d'une chasuble (fourni par le chef de plateau) il sera le Monsieur Sécurité de son équipe, de ses supporters.

Article 4 : Les remplaçants doivent se tenir derrière la main courante ou balisage.

Article 5 : Le nombre maximum de joueurs est de 23.

Article 6 : Les changements se font librement, avec l'accord du chef de plateau, du délégué, par le centre du terrain. A aucun moment une équipe ne peut avoir plus de 15 joueurs sur le terrain.

Article 7 : Une équipe qui quitte le terrain pour contestation ou autre sera sanctionnée (la commission de discipline du SCFR se réunira et informera le responsable de l'équipe fautive).

Article 8 : Chaque club est responsable de ses supporters et se doit de les calmer en cas d'excès (voir article 3).

Article 9 : Les éducateurs doivent avoir une attitude correcte et doivent éviter de crier ou « hurler » au moindre incident de jeu.

Article 10 : Les équipes doivent se saluer en fin de rencontre.

Article 11 : Les règles de participation des joueurs sont celles de la FFR (voir règlement joint en annexe)

Article 12 : Chez les jeunes, l'enjeu ne doit jamais l'emporter sur le jeu

Nom du Responsable et Signature :

Tampon du club :

.....





Rugby Club Metz Moselle

Adresse : Stade de rugby de La Grange-aux-Bois
Rue de La Grange-aux-Bois
57070 Metz

Courriel : CJL@metz-rugby.fr

Site Web : www.metz-rugby.fr/CJL

facebook

<https://www.facebook.com/pages/category/Sports/Challenge-Julien-Lajoye-328352321217115>

Contact Presse :

Monsieur Mathieu Raynal
Chargé de communication, Club Partenaires
Courriel : Mathieu.Raynal@metz-rugby.fr

Contact Organisation :

Monsieur Jean-Michel Guyot
Organisateur et responsable du Challenge Julien Lajoye 2019
Courriel : Jean-Michel.Guyot@metz-rugby.fr

Suivez et revivez le Challenge Julien Lajoye - édition 2019 sur le site Web :
www.metz-rugby.fr/CJL/2019

